

PROGRAMME DE FORMATION



LA FORMATION
FRIGORIFIQUE

LECTURE ET RÉALISATION D'UN DOSSIER DES ÉQUIPEMENTS SOUS PRESSION (DESP) MODULE 2

FORMATION :

Référence : **DESP MODULE 2**

DURÉE ET LIEUX :

Durée : **1 Jour – 7 Heures**

Horaires : **De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00**

Lieux : **En intra ou sur site**

Mode d'enseignement : **En présentiel ou à distance**

TARIF :

Coût du module : **450,00 € H.T. par participant (Hors frais de déplacement et de restauration du formateur)**

Minimum : **4 personnes en présentiel**

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

Maîtriser les principales mesures de la directive Européenne des équipements sous pression dans les systèmes frigorifiques.

Interpréter un recensement

Réaliser un dossier ESP froid

Mettre en place un suivi réglementaire

Connaitre les risques liés aux équipements sous pression

A L'ISSUE DE LA FORMATION LES PARTICIPANTS SERONT EN MESURE DE :

Interpréter de la directive Européenne des équipements sous pression dans les systèmes frigorifiques

Lire un recensement

Construire un dossier des ESP froid

Planifier le suivi réglementaire d'une installation frigorifique

Rappel des risques liés aux équipements sous pression en services

PRÉ-REQUIS :

- Connaissances des systèmes frigorifiques et pompe à chaleur
- Avoir suivi la formation : DESP MODULE 1 – La réglementation des équipements sous pression Module 1 (conseillée)

PUBLIC :

- Tout public ayant en charge le pilotage de la réglementation des équipements sous pression frigorifiques

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Nos formations ne sont pas appropriées aux personnes en situation de handicap, néanmoins nous étudierons les demandes au cas par cas et selon les besoins une réorientation sera proposée.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

La formation est basée sur l'alternance d'apports de connaissances par l'intervenant et l'expérience des participants. Le lien avec des cas concrets se fait en permanence. Il s'agit d'une action de formation afin d'accompagner la montée en compétences des participants sur ces sujets.

Un support sera fourni aux participants à l'issue de la formation.

Afin de réaliser la formation dans les meilleures conditions, les moyens mis à disposition sont : d'un questionnaire d'auto-positionnement d'entrée, de la projection de diaporama, d'applications, de quizz, d'un questionnaire d'auto-positionnement de sortie, de fiches techniques pour le participant.

FORMATEUR :

La formation sera assurée par M GONZALEZ, personne habilitée à la réalisation des vérifications initiales à l'issue de la mise en service, des inspections périodiques, la rédaction du programme de contrôle des tuyauteries et report de marquages des ESP des installations frigorifiques selon le cahier technique professionnel « Systèmes frigorifiques » de Juillet 2014 par la BSEI 14-078.

CONTENU DE LA FORMATION :

- Rappel de la réglementation
 - o De la directive 2014/68/UE
 - o De l'arrêté ministériel du 20 Novembre 2017 relatif aux équipements sous pression
 - o Du CTP du 07 Juillet 2014 relatif aux systèmes frigorifiques
- Lecture d'un recensement
 - o Identification de l'équipement sous pression frigorifique
 - o Calcul de la soumission
 - o Appartenance au chapitre
 - o Catégorie des risques
 - o Fluide frigorigène employé
- Construction d'un dossier des ESP froid
 - o Dossier d'exploitation
 - o Dossier technique détaillé
 - o Documentation des équipements
 - o Documentation des accessoires de sécurité
- Planification du suivi réglementaire d'une installation frigorifique en service
 - o Fréquence des inspections périodiques
 - o Fréquence des requalifications
 - o Fréquence de remplacement des accessoires de sécurité
- Rappel des risques liés aux équipements sous pression
 - o Sécurité des personnes

EVALUATION DES ACQUIS :

A l'issue de cette formation les participants répondront à un QCM composé de plusieurs questions ciblant les différents points travaillés au cours de la période. C'est sur la base des résultats de cette évaluation que sera produite l'attestation de formation.